

ARCACHON, « SECONDE PATRIE DES ARTISTES » ?

Avant même son érection en commune, le 2 mai 1857, le site d’Arcachon contraignit quelques-uns de ses promoteurs à déployer des trésors d’imagination pour assurer la rentabilité des investissements qu’ils avaient cru bon de réaliser pour lancer la mode des bains de mer dès le début des années 1820.

Pendant les deux premières décennies du XIX^e siècle, le quartier testerin d’Eyrac, quasiment inhabité, n’avait attiré que quelques rares familles bordelaises adeptes avant l’heure du « camping sauvage » en un lieu découvert grâce au Blocus continental ; elles s’installaient en effet, pendant l’été, à l’ermitage Notre-Dame, dans la caserne des douanes du Moueng que les gabelous leur abandonnaient pour bivouaquer à la belle étoile et dans des cabanes de résiniers plus ou moins confortables. Pour ces authentiques précurseurs, les bains de mer constituaient un plaisir.

Sous la Restauration, les pionniers de la nouvelle aventure balnéaire, qui démarra réellement en août 1823 avec l’ouverture de l’hôtel de François Legallais, durent résoudre une double difficulté : conscients que l’essentiel de leur clientèle potentielle ne pouvait provenir que de la métropole régionale – Bordeaux en l’occurrence – ils devaient tout d’abord faire face à la concurrence d’un port de pêche qui, au même moment, cherchait aussi à faire découvrir aux « étrangers » les joies et les bienfaits des bains de mer – il s’agissait de Royan ; ils devaient ensuite réussir la promotion de leur « station ».

Pendant près de vingt ans, Legallais et ses émules – les hôteliers Tindel, Gailhard et autres – furent bien évidemment lourdement handicapés par ce qu’un auteur a appelé une « logistique » déficiente : alors que la liaison Bordeaux-Royan était assurée dès 1820 par un steamer – le *Triton*, qui offrait les services d’un restaurant, d’une bibliothèque, d’un appartement pour les dames et des chambres pour les plus fortunés et, surtout, transportait les baigneurs bordelais en huit heures à Royan, le voyage de Bordeaux à La Teste était une véritable équipée qui obligeait à supporter douze à quinze heures de cahots dans un mauvais chariot qu’il fallait abandonner pour un dernier trajet en pinasse ! Certes, il y avait à Arcachon un dépaysement total qui vous faisait croire que vous étiez en plein Pacifique mais tout le monde n’était pas prêt à goûter aux éprouvantes secousses sur un chemin de sable.

Devant l’inertie des autorités préfectorales qui ne semblaient pas pressées de voir s’achever la liaison routière Bordeaux-La Teste, pourtant décidée dès 1816¹, il n’est donc pas étonnant de constater que les hôteliers arcachonnais furent parmi les plus fermes soutiens de la liaison ferroviaire, proposée en 1835 et réalisée en juillet 1841. Le fer, en réduisant le trajet à trois heures (deux heures de train et une heure de pinasse), donna un avantage certain à Arcachon sur Royan, dans le cœur des Bordelais. Mais un avantage qui ne dura qu’un temps.

Les Royannais surent en effet réagir et rapidement ; leurs édiles, pour remettre Royan à la mode, construisirent en 1845, au-dessus de la conche de Foncillon, leur premier casino.

Et les Testerins – puisqu’Arcachon n’existait pas encore ? Un élément, oublié par la quasi totalité des historiens, retarda leur réplique : il s’agit du statut usager de la « petite Montagne d’Arcachon ». Ce statut particulier obligeait à ne construire qu’en bord de mer,

¹ Les travaux ne furent réellement lancés qu’au printemps 1819 (délibération du conseil municipal de La Teste du 10 mai 1819 : vote de remerciements au préfet de Tournon) ; la route atteignit Lamothe au tout début de l’année 1821 et la limite orientale de La Teste en février 1830 !

souvent sur des dunes, et dans de rares clairières, ce qui empêchait toute extension et urbanisation et rendait impossible le prolongement de la voie ferrée. Il fallut une décennie de luttes, de conflits pour que les conseils municipaux de La Teste et de Gujan acceptent que les « Arcachonnais » rachètent les droits d'usage, ce qui fut fait en juillet 1855.

Fort heureusement, l'État avait entre-temps, en 1844, donné son feu vert pour la construction d'une route La Teste-Eyrac sur les prés salés, ce qui avait limité les faillites et autres difficultés financières, tout en permettant l'installation de nouveaux propriétaires essentiellement bordelais.

La transaction de 1855 allait donner un nouvel élan à la station du Bassin, d'autant plus que la Compagnie du Midi avait racheté la voie ferrée Bordeaux-La Teste ; le quartier d'Eyrac obtenait bientôt son indépendance et la nouvelle commune d'Arcachon allait profiter de l'intérêt tout à fait particulier que lui portait Émile Pereire. Restait à résoudre la question de la « renommée ».

I. LA PROMOTION D'ARCACHON

Pour attirer les « personnes de condition » sur la plage d'Eyrac, François Legallais avait mis l'accent sur le climat « arcachonnais » en appelant son premier établissement *Bel-Air* ; bon air et exotisme lui paraissaient vraisemblablement plus attractifs que les bains de mer, chauds ou froids, et que les bains de sable. Peut-être aussi cherchait-il à se différencier de ses concurrents royannais. Faisant cavalier seul pendant plus d'une décennie, Legallais ne ménagea pas ses efforts : il organisa lui-même entre Bordeaux et Eyrac un service de chars à bancs à sept places, deux fois par semaine de juin à octobre, et multiplia les annonces dans le *Mémorial bordelais*, tout en escomptant un retour sur investissements grâce au bouche à oreille !

La caution médicale pour les bains de mer d'Eyrac peut être datée de 1835 avec la publication par le docteur Jean Hameau de son opuscule *Quelques avis sur les bains de mer*. Cette publication, intervenant en même temps que la décision de construire la voie Bordeaux-La Teste, ne doit pas être étrangère à l'arrivée à Eyrac de nouveaux investisseurs ; deux établissements furent ouverts au début de la saison 1836 : les *Nouveaux bains d'Arcachon*, propriété du peintre Tindel, et les *Bains Bourdain*.

Le triptyque « climat-exotisme-caution médicale » ne fut cependant pas suffisant pour permettre à Arcachon de supplanter Royan et aux hôteliers de dormir sur leurs deux oreilles. Les bains de mer d'Arcachon ne détrônèrent les bains de Royan qu'après l'inauguration de la ligne Bordeaux-La Teste.

Mais l'élégant casino de Foncillon remit tout en cause, en attirant non seulement bon nombre de Bordelais que les sables testerins avaient lassés mais aussi une large clientèle de Périgourdins, Limousins et Charentais. L'ouverture du premier casino d'Arcachon le 20 juillet 1850, à l'initiative des frères Gailhard – successeurs de Tindel failli –, les festivités souvent à but caritatif où se produisait le poète Jasmin, la tentative d'ouvrir certains établissements toute l'année, enfin la création de la commune en mai 1857 ne renversèrent pas la tendance. Arcachon familial, « lieu de repos et de plaisir », stagnait alors que Royan, plus mondain, déplaçait les foules fortunées.

Le salut viendra de la Compagnie du Midi. Après avoir caressé dès le 8 mai 1857 le projet de contribuer à faire d'Arcachon une « station touristique », offrant ses beautés et ses bienfaits douze mois sur douze, Émile Pereire, à l'issue de quatre années de difficultés

administratives, se résolut à promouvoir une « station balnéaire et climatique » d'un genre nouveau ; avec le chantier de la ville d'hiver ouvert au printemps 1862, Arcachon devait conquérir une nouvelle réputation grâce à une entreprise médico-immobilière de nature à drainer une clientèle située hors des frontières girondines.

1° ARCACHON, VILLE DE SANTÉ

Pour Émile Pereire, qui semblait considérer suffisante la fréquentation pendant la saison des bains de mer, il s'agissait avant tout de rentabiliser l'acquisition de la voie Bordeaux-La Teste et son prolongement jusqu'à Arcachon, en suscitant une clientèle hivernale.

L'appui de la municipalité Lamarque de Plaisance lui étant acquis, il bénéficia du soutien sans faille du corps médical local. Si le climat et les bains d'Arcachon n'étaient plus recommandés contre la rage, ils avaient fait leurs preuves contre le choléra en 1832-1833 et surtout en 1849 et méritaient désormais, à la suite des travaux des docteurs Pereyra (1843) et Sarraméa (1850), d'être mis en avant pour le traitement de « quelques maladies de poitrine » (Gustave Hameau) ou des « enfants lymphatiques, scrofuleux ou tuberculeux » (Sarraméa).

Deux personnalités médicales eurent une influence considérable en ce domaine² :

- le docteur Gustave Hameau (1827-1931), le fils de Jean, qui fut le « véritable créateur du climatisme arcachonnais ». Dans son ouvrage de référence – *Le climat d'Arcachon et le sanatorium (ville d'hiver)* – qu'il publia en 1887, il démontrait l'effet sédatif du climat arcachonnais et son action curative sur les tuberculoses ouvertes, ce qu'il attribua à l'hygrométrie élevée, à l'ozone et aux émanations térébenthinées.

- le docteur Fernand Lalesque (1853-1937) que d'aucuns considèrent comme « le pape de la cure marine, du sanatorium ouvert et de la cure héliomarine », dont le titre de la « somme » de sa vie – *Arcachon, ville de santé* – allait être repris comme slogan par la ville.

Un slogan qu'il fallut cependant moduler dès les années 1880, avant de l'abandonner au début des années 1930, sous la pression des milieux économiques (hôteliers, restaurateurs, agents de locations, etc.) !

La remarquable campagne publicitaire orchestrée par les frères Pereire et la Compagnie du Midi pour lancer la ville d'hiver – visite de Napoléon III couverte par la presse en octobre 1863, clôture du congrès national de médecine en octobre 1865, etc. - ne manqua pas d'attirer têtes couronnées (ou déchuées), familles ou représentants de la noblesse et de haute bourgeoisie européennes. Les villas fraîchement construites étonnaient, le casino mauresque déployait ses fastes coûteux pour les malades comme pour les individus bien portants.

Jusqu'au jour où la Société Immobilière d'Arcachon (qui s'était substituée aux Pereire) décida de se débarrasser du Casino dont la fréquentation devenait, chaque été, de plus en plus catastrophique car les touristes préféraient rester en bord de mer et se divertir dans les salles de spectacles et les grands cafés de la ville basse ! La ville se porta acquéreur en janvier 1879... hélas ! pour ses finances. Cette même Société Immobilière morcela ensuite ses propriétés et en vendit bon nombre que leurs nouveaux propriétaires transformèrent ou reconstruisirent dans le souci d'en améliorer le confort.

² Voir Robert Fleury, Médecines et médecins en Arcachon, dans *Une histoire du Bassin. Arcachon, entre landes en océan*, éd. Mollat, Bordeaux, 1995, p. 131-135.

La ville d'hiver connut alors un essoufflement manifeste autour de 1885. La Compagnie du Midi se devait de réagir et modifia ses publicités qui glissèrent du « balnéaire et hivernal » au seul « hivernal où la concurrence était moins grande »³. L'offre des villas en location baissant au moment où la demande repartait, la ville d'hiver enregistra fort heureusement, dans la décennie 1880-1890, de grands investissements hôteliers.

Jusqu'à la Grande Guerre, Arcachon fut ainsi fréquenté, plus particulièrement pendant la saison hivernale, par d'innombrables « étrangers de distinction ».

Royan et Biarritz tentèrent la même démarche « mais la médecine n'était pas au rendez-vous. Seul Arcachon avait réussi son opération médiatique en devenant « ville de santé » - ce qu'il assumait jusqu'en 1929.

Non sans agitation au sein du conseil municipal, ce qui autorisa certains esprits à diffuser et tenter d'acclimater de nouveaux slogans.

2°/ARCACHON, PATRIE DES ENFANTS

Dès la dernière décennie du XIX^e siècle, soucieux de ne pas tuer la poule aux œufs d'or – touristes et curistes fortunés -, un certain nombre d'élus, parfois même des médecins, et des journalistes voulurent profiter des campagnes de publicité nationale voulues par le maire Veyrier-Montagnères qui mettait en avant le caractère balnéaire et festif de sa ville, pour suggérer de transformer Arcachon en « station de vacances, plaisirs et fêtes, où les malades n'auraient plus leur place ».

Le temps n'était pas loin (avril 1908) où le conseil municipal, unanime, protesterait contre des séances de cinématographe au flambant neuf casino de la Plage qui devaient « montrer l'arrivée d'un malade à la gare d'Arcachon et sa réception par un médecin » : il exigerait même la destruction de ces clichés qui portaient un grand préjudice à la station où ne viendraient que des malades !

Certains caressèrent ainsi l'idée d'assurer la fortune d'Arcachon avec le slogan : « Arcachon, la patrie des enfants ». L'expression avait été utilisée, semble-t-il, pour la première fois par *L'Avenir d'Arcachon* du 15 janvier 1882. Le commentateur du recensement de 1881, après avoir qualifié le bassin « d'anti-chambre de la mer » [ce qui avait une tout autre allure que le surnom péjoratif de « baignoire des Bordelais » !], avait conclu son article en ces termes : « Arcachon a passé en peu de temps de l'état de village à celui de grande ville avec sa plage inoffensive qui lui a valu la délicieuse appellation de patrie des enfants ».

Mais Fernand Lalesque et quelques-uns de ses collègues, intéressés il est vrai, veillaient. S'ils admettaient volontiers que le collège des Dominicains – le collège Saint-Elme - assurât sa publicité en mettant l'accent sur les vertus de « l'air fortifiant de la mer et des émanations balsamiques des grandes forêts de pins » pour les élèves, si la réputation du sanatorium Armaingaud, inauguré le 9 septembre 1888⁴ et conçu pour accueillir essentiellement des enfants, leur paraissait tout à fait légitime, ils ne voulaient pas entendre parler d'une baisse de la fréquentation médicale !

³ Voir Patrick Chadeyron, La mode et la renommée, dans *Une histoire du Bassin. Arcachon, entre landes en océan*, éd. Mollat, Bordeaux, 1995, p. 145.

⁴ Un an plus tard, ouvrit le sanatorium protestant du Moulleau.

Tout préoccupés qu'ils étaient à défendre leur « station sanitaire » contre les tenants de « la ville d'eau de luxe et de plaisir »⁵, ils furent de piètres soutiens pour le projet du docteur Pauliet qui, en août 1896, lança l'idée « d'un lycée, sorte de sanatorium pour les maîtres et élèves, principalement destiné à ceux qui, arrivant des colonies ou de l'étranger, ne s'acclimataient que difficilement au climat de la France ». Projet qui attendit un demi-siècle pour sortir de terre.

Toutefois, avant même la Grande Guerre, une première rupture se dessina. Dès 1910, l'Académie de médecine contesta les bienfaits des cures forestières ou héliomarines pour tuberculeux ouverts. Ce qui ne pouvait qu'encourager le président-fondateur du Syndicat d'initiative (M. de Gaulne) dans son désir de transformer Arcachon en une station de vacances qui obtint le label climatique le 14 juillet 1914.

La paix revenue et dans un esprit de réconciliation, de ville sanatoriale, Arcachon devint une ville préventoriale. Il est vrai que la ville d'hiver avait perdu une grande partie de sa clientèle fortunée et, partant, de ses tuberculeux. Un consensus fragile s'établissait donc autour de la pré-tuberculose, d'enfants surtout.

On pouvait croire l'opposition entre les deux conceptions du tourisme arcachonnais désormais enterrée, sinon en sommeil. Il n'en fut rien. Elle devait reprendre de plus belle tout au long des années folles. Élus, journalistes et membres du Syndicat d'initiative se livrèrent à des sérieuses empoignades qui débouchèrent sur une crise municipale. Et l'apparition d'un nouveau slogan.

II. 1927. UN NOUVEAU SLOGAN POUR ARCACHON

Le 1^{er} juillet 1922, le maire James Veyrier-Montagnères avait démissionné pour raisons de santé. Était-ce le signal attendu par certains ? Le débat feutré, lancé avant même la Grande Guerre, opposant « Arcachon ville de santé » à « Arcachon ville balnéaire et touristique », fut relancé mais ne fut pas immédiatement pris au sérieux par son successeur, qui ne commença à s'alarmer que lorsqu'il prit un tour polémique.

La première charge contre le nouveau maire Ramon Bon, agent de locations de profession que l'on accusait volontiers de trop écouter « le Landernau tuberculoïde » et d'être soutenu « par les clinicards » Monod et Lalesque, fut menée le 11 avril 1923 par le conseiller d'arrondissement, le docteur Bourdier, à la suite de « la désignation fâcheuse d'Arcachon dans une gazette ».

Le corps médical arcachonnais était alors pour le moins divisé mais électoralement bien représenté ; le climat ne pouvait donc que se détériorer au sein du conseil municipal. La seconde charge eut lieu le 19 novembre 1926, conduite par le docteur Brun qui lui aussi avait tranché en faveur de l'option touristique contre les tenants de l'option médicale. Alors que les docteurs Lalesque et Monod souhaitaient le calme et le repos pour leurs « curistes », Brun et ses amis réclamaient la réouverture du Casino de la Forêt – le Casino Mauresque – dont les festivités ne pourraient qu'attirer les « visiteurs et les touristes » !

1. LE RÔLE DE LA PRESSE -

⁵ Edmond de Gabory, *L'Avenir d'Arcachon* du 21 juin 1903.

La presse locale participa bien évidemment aux débats. Si le *Journal d’Arcachon* soutenait la municipalité en place, *L’Avenir d’Arcachon* et le *Phare d’Arcachon* apportèrent leur soutien aux médecins contestataires.

La contribution journalistique consista tout d’abord à publier les courriers de « célébrités » mécontentes de l’action municipale.

En mars 1926, *L’Avenir d’Arcachon* ouvrit ses colonnes à Pierre Frondaie, ulcéré par la malpropreté de la ville :

« N’est-il pas répugnant qu’une ville comme Arcachon consente à exposer ses ordures aux yeux des gens qui viennent y prendre du repos, des soins ou y travailler ?

« Faudra-t-il, devant la carence de la municipalité, s’adresser aux services de salubrité publique ? Et plus loin et plus haut ? Où sommes-nous ? Dans quel camp de chiffonniers ?

« J’ai voyagé en Afrique, en Asie, chez les noirs. Nulle part, je n’ai vu plus grande incurie ? Biarritz est propre. La Baule est propre. Royan est propre. Mais Arcachon !... ».

En août 1928, ce fut la prose d’André Armandy qui eut les honneurs du *Phare d’Arcachon*. L’écrivain, habitué du Cap-Ferret, avait eu la malencontreuse idée de venir passer une journée sur le sud Bassin et de pousser sa promenade jusqu’à La Teste-de-Buch. Son retour n’en fut que plus perturbé, ce qui le conduisit à exhaler ses reproches.

« *Je crois avoir suffisamment exprimer dans mes divers romans l’intérêt tout particulier que je porte à la région d’Arcachon pour avoir le droit de critiquer ce qui la déshonore. Qui aime bien, châtie bien.*

« *C’est un lieu commun que de dire que la Compagnie du Midi semble en toutes circonstances expérimenter jusqu’à quel point on peut impunément se moquer du public. La fantaisie de ses horaires est légendaire.*

« *À peine libérés de la barrière du passage à niveau et délivrés d’un embouteillage de qualité les autos se sont précipitées vers Arcachon. Parmi leurs occupants, il en était qui s’inquiétaient pour l’horaire des bateaux qui les conduisent à Bélisaire ou à la Pointe. Les bateaux, eux, n’attendent pas...*

« *Mais aux portes d’Arcachon, l’octroi veillait... Le résultat fut que le bateau fut manqué...* ». Et Armandy de vitupérer contre la fiscalité locale arcachonnaise en se déclarant pessimiste sur le devenir de la station, « si tant est que la ville ne peut se passer de cet impôt dérisoire qui la fait classer parmi les villes mendiantes »⁶ !

Ensuite, les journalistes s’escrimèrent à concevoir de nouveaux slogans pour vanter leur belle ville d’Arcachon. *L’Avenir d’Arcachon* fut le moins heureux avec une formule ancienne, revue et corrigée, qui pouvait prêter à confusion : « Arcachon, la patrie des enfants et l’Élysée des vieillards » !

En juillet 1927, *Le Phare d’Arcachon* se montra mieux inspiré. Sous la signature de F. J. Vuillermoz, l’hebdomadaire arcachonnais, de tendance radical-socialiste, annonçait à ses lecteurs le retour à Arcachon de Roland Dorgelès qui venait d’accomplir un long périple au Moyen-Orient. Ce fut l’occasion rêvée pour lancer un nouveau slogan destiné à redorer le blason de la station balnéaire.

« Arcachon, la seconde patrie des artistes, sera cette saison particulièrement le rendez-vous sélect des maîtres du roman moderne. Pierre Benoit, venu en avant-garde travailler dans la solitude et la tranquillité doit bientôt rencontrer ici son ami Claude Farrère pour mettre définitivement au point le roman qu’ils écrivent en collaboration. Francis Carco prépare ses

⁶ *Phare d’Arcachon* du 26 août 1928.

malles pour villégiaturer très prochainement à Piquey et Piquey est si près d'Arcachon. Pierre Frondaie et sa jeune épouse⁷ vont prochainement redonner une âme à leur villa *Les Sablines*. Roland Dorgelès, retour d'Orient, arrivera dans quelques jours en notre douce ville goûter le repos et le recueillement... ».

Et le journaliste d'expliquer pourquoi « l'auteur en vogue des *Croix de bois*, du *Réveil des Morts*, *Sur la route mandarine* et de *Partir* [était] l'ami de notre pays » : « Il y a quelques années il fut notre hôte alors qu'il habitait une villa presque en bordure de la forêt, au pied de la dune [...] Qui d'entre nous ne l'a vu drapé dans sa grande cape, rêveur, errer dans la forêt tranquille et silencieuse. Roland Dorgelès est un homme doublement heureux. Tandis qu'en route vers la France il vogue sur les mers lointaines, il a une maman qui chérit et admire son grand fils, une maman qui prépare son retour et ménage à l'intrépide voyageur un nid douillet et confortable au milieu de pins sombres, à quelques pas de cette mer qu'il aime tant... »⁸.

Pour convaincre les élus qui se déchiraient depuis le début du siècle sur les choix à faire pour assurer la fortune d'Arcachon, *Le Phare d'Arcachon* qui soutenait désormais le camp de ceux qui souhaitaient attirer plus particulièrement les « étrangers en bonne santé », demanda à un auteur, aujourd'hui bien oublié, Théodore Valensi d'enfoncer le clou ; l'auteur de *Yasmina*, de *La divine Kiane-Line* et de *Fiorella* ne se fit pas prier :

« Jamais je n'ai trouvé en la douce France paysage plus enchanteur, plus calme, plus reposant, paysage plus propre à la rêverie et au travail. Arcachon est bien la terre d'inspiration. Je désire y passer le temps le plus long possible et ferai tout en mon pouvoir pour attirer le plus grand nombre de littérateurs, d'artistes et même de profanes » !

La campagne en faveur de l'option touristique contre les tenants de l'option médicale connut son épilogue en octobre 1929. Le maire Ramon Bon fut contraint à la démission. Les conseillers municipaux partirent alors à la chasse d'un « maire » ; ce fut le directeur de *La Petite Gironde*, Jean-Marcel Gounouilhou, qui accepta de relever le défi. Élu sans difficulté le 13 octobre, il accédait au fauteuil de maire le 20 octobre et s'engageait à démontrer « aux personnes étrangères à la ville qu'Arcachon n'était pas peuplé de tuberculeux » !

Bon nombre de ceux qui avaient contribué à l'élection du nouveau maire, allaient être rapidement déçus ! Certes pendant ses deux mandats (écourtés pour cause de condamnation), soucieux de donner une image dynamique et accueillante d'Arcachon, Jean-Marcel Gounouilhou allait donner la priorité aux loisirs et aux sports sur les activités industrielles et médicales ; mais il fit la part belle aux sports « populaires ». Arcachon lui doit en effet un de ses gymnases, son vélodrome (aujourd'hui transformé) qui accueillit une demi-étape du Tour de France en 1938, les aménagements indispensables du stade Matéo-Petit, le fronton de pelote basque ; mais il négligea le tennis, se désintéressa du golf et ne relança pas les chasses à courre.

Dans une lettre à un duc – vraisemblablement le duc Decazes, Pierre Frondaie, toujours lui, tempêtait le 19 novembre 1931 : « Votre aimable lettre [...] ne m'a rien appris, sinon qu'Arcachon n'a plus, pratiquement, de golf, comme elle n'a plus de chasses à courre.... Qu'il serait intéressant, le procès qu'un voyageur intenterait à la Compagnie

⁷ Il s'agissait de Jeanne Loviton.

⁸ *Phare d'Arcachon* du 3 juillet 1927.

d'Orléans, pour abus de confiance par publicité ! *Arcachon, ville des sports. Golf. Chasses à courre* indiquent de menteuses affiches à côté du prix du billet. Or, sur la foi de tels appels à son argent, l'étranger qui vient ici, croyant pouvoir s'y distraire en liberté, ne le peut plus... Cette carence de la ville dans l'administration de ses rares plaisirs ressemble fort à sa défaite... ».

Dans ces conditions, devant ces propos critiques d'un écrivain en vogue, ne doit-on pas considérer que le slogan « Arcachon, seconde patrie des artistes » était usurpé ?

2. LES ARTISTES À ARCACHON ?

Comme la presse « people » d'aujourd'hui, la presse locale de la Troisième République remplissait plusieurs de ses colonnes, grâce à l'obligeance des hôteliers et l'indiscrétion d'un commissariat de police complaisant, en annonçant l'arrivée, le séjour ou le départ des célébrités du moment qui avaient eu l'heureuse idée de choisir Arcachon pour quelques heures ou plusieurs jours.

Le dépouillement systématique des hebdomadaires arcachonnais conservés dans les dépôts d'archives publics a permis certes de mettre à mal quelques légendes qui servaient à embellir le passé d'Arcachon, mais surtout de découvrir, parmi les personnalités en villégiature sur les bords du Bassin, à côté du personnel politique largement représenté et de scientifiques attirés par la réputation de la Société Scientifique d'Arcachon, un nombre insoupçonné de membres éminents du monde des arts et des lettres.

Il faut bien le reconnaître, la plupart d'entre eux n'étaient jamais évoqués et encore moins cités car leurs œuvres n'ont eu qu'une éphémère postérité ou, dans le cas contraire, parce que leur notoriété, limitée à des groupes érudits, n'avaient pas franchi les frontières du microcosme arcachonnais.

L'exemple le plus significatif reste le domaine musical. Pour les Arcachonnais, Charles Gounod reste la figure emblématique : attiré à Arcachon dès septembre 1859, vraisemblablement par les Pereire, il y fit, en famille, des séjours réguliers et souvent prolongés jusqu'à la veille de sa mort (en 1893), composa pour des institutions ou des sociétés locales et accepta même de présider un concours d'harmonies et orphéons. Si, sur la documentation touristique qui s'attache à célébrer les hôtes prestigieux de la ville d'hiver, le maître est par conséquent volontiers accompagné par Claude Debussy et parfois par Jules Massenet, Camille Saint-Saëns et Charles Lecocq, aucune allusion n'est faite aux compositeurs Olivier Métra (qui composa sa valse *La vague* au café Repetto), Benjamin Godard (auteur de la célèbre berceuse de *Jocelyn*), Ernest Chausson et Gabriel Dupont (qui trouvèrent l'inspiration en ville d'hiver), Claude Terrasse (qui enseigna et composa au collège Saint-Elme) et Charles Tournemire – pour ne citer que ceux qui ont trouvé récemment leurs biographes⁹ –, ni même aux interprètes de talent comme les frères Thibaut, notamment Jacques qui débuta au Grand-Hôtel, Joaquin Nin – le père d'Anaïs, Francis Planté et le harpiste « américain » natif d'Arcachon, Carlos Salzedo.

⁹ Jean Gallois, *Ernest Chausson*, éd. Fayard, Paris, 1994 ; Philippe Simon, *Gabriel Dupont*, éd. Séguiet-Atlantica, 2001 ; Philippe Cathé, *Claude Terrasse*, éd. L'Hexaèdre, Paris, 2004 ; Pascal Ianco, *Charles Tournemire*, éd. Papillon, Genève, 2001. On pourrait ajouter les noms de : Eugène Gigout, André Caplet, Jean Nouguès, Aristide Martz.

Pour les arts plastiques, les services municipaux de la communication se contentent de mettre en avant le trio de grands prix de Rome arcachonnais : Roger Expert en architecture, Claude Bouscau pour la sculpture, et Éliane Beaupuy-Manciet pour la peinture et, bien évidemment, Édouard Manet, Henri de Toulouse-Lautrec plus Lantonnais qu'Arcachonnais et Albert Marquet. Si les architectes Garros père et fils ont eu l'heureuse idée de construire et restaurer le collège Saint-Elme et l'église Notre-Dame des Passes (Moulleau), les Ormières père et fils passeraient plutôt comme des empêcheurs de détruire en rond. Les représentants de la dynastie des Alaux - Michel, Guillaume et Jean-Paul - ne sont évoqués que du bout des lèvres. Malgré un bel ouvrage récemment édité, Léo Drouyn fait encore partie des oubliés, tout comme Jules Caron, l'Anversois Jean George auquel on devait le plafond peint de la villa « Térésa », Cyprien-Alfred Duprat, Herman Delpesch qui réalisa la décoration de la villa « Fleurie », Louis-Auguste Auguin et bien d'autres.

De fait, en lançant le slogan « Arcachon, seconde patrie des artistes », Vuillermoz avait pensé avant tout aux gens de lettres qui avaient honoré et honoraient alors Arcachon de leur visite ou de leurs séjours réguliers.

Même si aujourd'hui, les noms sur lesquels se focalise l'office de tourisme sont ceux de deux locataires de la villa « Saint-Dominique » - D'Annunzio et François Mauriac -, ils furent légion : il y eut des historiens (Fustel de Coulanges), des géographes (Elisée Reclus), des poètes (José-Maria de Heredia, François Coppée, Henri de Régnier), des auteurs dramatiques (Victorien Sardou), des romanciers (Henry Sienkiewicz, George Robert Gissing, André Gide), des essayistes, des journalistes (je pense en particulier à Paul Kauffmann).

L'inventaire qui est en cours de réalisation permet de dégager deux idées :

- si le slogan « Arcachon, seconde patrie des artistes » n'était (peut-être) pas usurpé au temps des Années folles, il aurait qualifié de manière plus opportune la Belle époque ;
- la lente désaffection des artistes pour Arcachon, qui se profile au milieu des années « 20 » et irait en prenant de plus en plus d'importance jusqu'à nos jours, s'explique d'abord par des raisons médicales, ensuite par des raisons qui touchent le cadre.

Les raisons médicales : jusqu'en 1914, bon nombre des artistes que l'on voit séjourner dans les villas ou les hôtels arcachonnais sont venus à Arcachon pour se soigner ou soigner un proche : Benjamin Godard, Gabriel Dupont, George Gissing étaient atteints de la tuberculose, une des filles d'Ernest Chausson et la fille d'Henry Sienkiewicz aussi ; après ses séjours amoureux, Debussy effectue un troisième et dernier séjour en 1916, au Moulleau, en quête de soulagement alors que le cancer le ronge et va bientôt l'emporter ; André Caplet vient à Arcachon en convalescence, tandis que François Coppée est en quête de repos.

Un repos qui lui a fait choisir Arcachon pour le calme de la ville d'hiver - ardemment défendu par Fernand Lalesque, ses villas et ses hôtels aux vastes parcs ombragés, construits à proximité de la mer et de la forêt. C'est ce cadre de vie particulier qui a fait la fortune d'Arcachon auprès de nombreux artistes, d'autant plus qu'il leur assurait en plus la discrétion.

Dans sa lettre à « son cher duc », Pierre Frondaie qui s'installait régulièrement pour de longs mois villa *Les Sablines*, avouait qu'il ne se plaignait pas qu'il n'y ait plus de golf et de chasses à courre, en précisant : « la solitude est la dernière féerie des sages ».

À la même époque (ou presque – en 1933), François Mauriac, qui avait évoqué dans « Préséances » (1921) la forêt de Gravette (Arcachon) « où des phtisiques douteux viennent, dans des chalets jamais désinfectés, donner à leur maladie un caractère définitif », ironisait sur la foule qui pullulait, les dimanches d'été, sur la plage d'Arcachon rongée par la mer ; deux ans plus tard, Mauriac prenait ses dernières vacances arcachonnaises au Pilat.

Qu'aurait-il écrit s'il avait été arcachonnais lors des premiers congés du Front Populaire qui allait donner naissance à un tourisme encore plus envahissant. Conséquence quasi immédiate, au lendemain de la Libération, Arcachon entra dans une ère de forte urbanisation : non seulement de nombreuses villas et entreprises furent remplacées par des résidences et des hôtels, mais de larges pans de la forêt originelle et la quasi totalité des parcs privés disparurent aussi. Et au fil des mois, les « artistes » tournèrent le dos à la « Perle de la Côte d'Argent ».

Après la Première guerre mondiale, les malades avaient progressivement laissé la place aux bien-portants et aux sportifs.

Après la Seconde guerre mondiale, les « artistes », dépourvus d'un cadre de vie et d'un calme propices à l'inspiration, ont laissé la place aux vedettes du show-biz et du grand et du petit écrans.